

# Formations **Aktéap** 2021

RÉVÉLATEUR DE COMPÉTENCES

Les centres de formation continue de l'enseignement privé  
associent leurs compétences pour former vos salariés  
au plus près de votre établissement.



## C3 Sécurité dans les établissements scolaires

### Objectifs

- Assurer la sécurité des élèves au quotidien,
- Assurer la sécurité lors des sorties, manifestations et voyages scolaires.
- Mettre à jour le PPMS de son établissement.
- Présenter et de communiquer les mesures de sécurité : aux parents, élèves, communauté éducative...

### Contenu de formation

#### Droits et devoirs en matière de sécurité

- Ce que dit la loi : Responsabilité des enseignants, cadres et personnels.
- Le code de l'éducation, protection des personnels et conservation des archives.

#### Prise de connaissance des divers risques

- Le risque routier, naturel, industriel, technologique, incendie et attentat.
- Exercices d'analyse de situation.

#### Assurer la sécurité des élèves au quotidien

- Le contrôle d'accès, gestion des flux, sécurisation des locaux, vidéo surveillance, évacuation, droit à l'image, prise de médicament, sécurité alimentaire et addictions.
- Les exercices obligatoires.
- Etude de cas et recherche de solutions pour son établissement.

#### Le risque terroriste

- Le plan VigiPirate, les bons réflexes à avoir en cas d'attaque.

#### Sensibilisation aux Gestes et Comportements Qui Sauvent dans un contexte de menace terroriste « SGCQS » (pratique formation « miroir »)

- La protection, l'alerte, les plaies graves, les hémorragies externes.
- La perte de connaissance, l'arrêt cardiaque, la surveillance.

#### Sécurité et sorties scolaires

- Partant d'une étude de cas, rechercher les erreurs commises et apporter des solutions.

#### Comment présenter les mesures de sécurité

- Différentes techniques de présentation.
- Lancer des campagnes de communication (affichage, vidéo, réunions d'info...).
- Elaborer votre propre présentation.

#### Comment communiquer en matière de sécurité

- Les différentes techniques de communication avec les familles, enfants et personnel.
- Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Elaborer votre propre présentation.

#### Rappel sur les bases du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

- Les textes réglementaires de référence.
- Rappel de l'élaboration du PPMS
- **Mise à jour de son PPMS** à l'aide des éléments donnés pendant la formation

### Public

- **Public concerné** : Chefs d'établissements, Conseillers Principaux d'Education, Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques.
- **Conditions d'accès** : Inscription validée par l'employeur sur le site Espace formation, au plus tard 10 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de formation. Adaptations pédagogiques possibles aux situations de handicap (nous contacter avant inscription).

**Durée** : 2 jours, soit 14 heures de formation.

**Horaires** : 9h-12h30 / 13h30-17h.

### Modalités pédagogiques et d'évaluation

- Supports de formation remis aux stagiaires.
- Interactivité permanente entre apports théoriques et pratiques et expériences des participants.
- Cas pratiques en groupe et sous-groupe.
- Mannequins, DAE/DSA de formation au secourisme.
- Mise à jour du PPMS de son établissement.
- Evaluation : Quizz/QCM, auto-évaluation.

### Références

Effectif formé Formations continues courtes : 334 en 2019 / 283 en 2018 / 179 en 2017.

### Coût

- **Tarif** : 300 €/stagiaire pour la session de 2 jours.
- **Prise en charge** à 100% par AKTO Réseau OPCALIA (plafond selon effectif salariés) pour les Ets Enseignement Privé / Autres situations : nous consulter.